

Les subsides

Et il me semble qu'il y a une réflexion à faire à ce sujet. Je n'essaie pas d'imposer mon point de vue à mes collègues, mais il me semble qu'il y a une question à poser, savoir si parfois on n'exagère pas justement le contrôle gouvernemental du pouvoir exécutif ou celui du Parlement même sur ces institutions-là. Voilà une réflexion sérieuse, parce qu'il m'apparaît que l'équilibre est essentiel. De plus, je ne suis pas le seul à penser de cette façon-là. Ce n'est pas original ce que je dis maintenant. Si on consulte les auteurs à ce sujet, on va voir par exemple:

● (1450)

[Traduction]

... que le ministre n'a pas à intervenir dans le fonctionnement au jour le jour de la société mais, en même temps, il a le pouvoir de le faire si les circonstances le justifient.

Une voix: J'en doute.

M. Pepin: Je m'efforce de faire comprendre certaines choses au député et j'espère y parvenir. En fait, il n'est pas facile de savoir quand le ministre doit intervenir. Il ne doit certainement pas intervenir chaque fois que les socialistes le lui demandent non plus, parce que cela entraînera la perte de l'organisme proprement dit, c'est évident. Ce n'est pas facile de décider chaque fois qu'il y a une grève ou que les retraités de l'une de ces entreprises ne sont pas récompensés à juste titre du magnifique travail qu'ils ont fait pour la société, chaque fois qu'il y a une mise à pied, chaque fois que les sociétés achètent le mauvais matériel, selon les députés de la Chambre, chaque fois qu'elles ne s'installent pas à l'endroit voulu, chaque fois qu'elles ne défendent pas au même titre les intérêts du port de Montréal et du port de Halifax, chaque fois qu'elles achètent une société qu'elles n'auraient pas dû acheter, selon tel ou tel député, chaque fois qu'elles prennent n'importe quelle initiative, en fait, chaque fois que des nominations ont lieu qui n'obtiennent pas l'appui général, chaque fois que certains députés cherchent à ébranler l'institution proprement dite, il me faudrait intervenir. Ce ne sont là que quelques réflexions, car je cherche à prouver aux députés qu'il y a un équilibre délicat à maintenir dans ce domaine et il vaudrait mieux qu'ils s'en souviennent.

[Français]

Alors ayant dit tout cela, je consacrerai quelques secondes pour signaler que les sociétés Air Canada et CN, qui sont critiquées par mon honorable ami, sont quand même des institutions très valables dont la réputation internationale est excellente. Je ne condamne pas les critiques qu'il a faites, mais je rappelle tout simplement aux Canadiens que ce sont là des institutions dont la crédibilité nationale et internationale, par exemple, est en tout point remarquable. La société Air Canada, depuis...

Le président suppléant (M. Blaker): A l'ordre!

[Traduction]

Je regrette de devoir interrompre le ministre. J'essaie de lui faire signe depuis quelque temps pour lui rappeler que le temps qui lui était accordé est expiré. Il pourrait peut-être demander le consentement unanime de la Chambre pour continuer. Y a-t-il consentement unanime pour que le ministre poursuive?

Des voix: D'accord.

M. Forrestall: Ce qu'il dit est ridicule, mais qu'il continue de toute façon.

Le président suppléant (M. Blaker): Il y a consentement unanime.

M. Pepin: J'essayais désespérément de ne pas vous voir, monsieur le Président.

Des voix: Oh, oh!

M. Pepin: Je parlais de la qualité générale de ces sociétés de la Couronne. Air Canada, par exemple, est la dixième compagnie aérienne au monde. Elle est considérée par tout le monde, même aujourd'hui, en dépit de l'accident qui s'est produit hier, comme une société très efficace.

M. Lapointe (Charlevoix): La meilleure.

M. Pepin: Oui. Depuis la refonte de capital, en 1970, ses profits se sont élevés à plus de 200 millions de dollars. Elle a payé 53 millions de dividendes au gouvernement du Canada.

La loi précise que les sociétés de la Couronne doivent rechercher le profit. Elles doivent maintenir un haut degré d'efficacité. Je parlais des distinctions que la société a reçues ces derniers temps. En 1982, Air Canada a reçu le Prix mondial du transport aérien pour sa gestion et son excellence techniques. Il y a à peine quelques jours, elle a reçu le Prix de la gestion du design. En 1982, c'était le Prix d'excellence de la communication. Ce n'est pas mal sur le plan international. Elle a une excellente réputation.

M. Huntington: Publicité.

M. Pepin: Oui. Plus récemment, Air Canada a été classée en tête de toutes les compagnies transatlantiques, en ce qui concerne le service aux passagers, par une grande revue britannique de tourisme. De même, elle est à l'avant-garde dans les services aux handicapés, par exemple. Son système de communication informatique est l'un des plus perfectionnés. C'est une compagnie dont tous les Canadiens, je pense, peuvent être fiers.

A mon humble avis, ces louanges s'appliquent également au CN. Le CN a une grande réputation d'efficacité. J'étais en Inde, il y a quelques mois, et j'ai vu les représentants du CN et du CP qui tentent, conjointement, de décrocher un contrat d'informatisation du réseau ferré indien.

● (1500)

M. Benjamin: Mais ils ne veulent pas réparer leur propre réseau.